Le Sénat afghan refuse le mot “amitié” dans un traité avec la France

03/10/2012 à 9h30

Le Sénat afghan, tout en validant mardi un traité de coopération et d’amitié avec la France, a suggéré à son exécutif de ne pas utiliser le mot “amitié”, la France n’étant pas un pays musulman, ont indiqué plusieurs sénateurs.

Le traité dit “de coopération et d’amitié” entre les deux pays, qui précise l’aide civile et militaire de Paris à Kaboul, avait été signé le 27 janvier par le chef de l’Etat afghan Hamid Karzaï et l’ex-président français Nicolas Sarkozy. Il a été ratifié le 25 juillet par le Parlement français.

En Afghanistan, la chambre des députés l’a accepté en tant que tel en septembre. Mais le Sénat, mardi, tout en donnant son accord, a suggéré au ministère des Affaires étrangères que la mention d’amitié entre les deux pays soit retirée de son titre.

> *“Certains sénateurs ont expliqué que, d’après les principes de la charia, le mot “amitié” ne pouvait être utilisé avec des infidèles. Après le vote, le terme “amitié” a été remplacé par celui de “relation””, a raconté une sénatrice.*

“Ce sont des principes islamiques. **J’espère que le respecté gouvernement français et son peuple ne le prendront pas de travers…**“, a observé un autre sénateur. […]

7sur7.be

Merci à Stormisbrewing